

## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2003

Le commandant ouvre l'assemblée à 1800 et souhaite la bienvenue à tous les membres. L'ordre du jour est le suivant :

1. *Contrôle des présences*
2. *Lecture du PV de l'AG 2002*
3. *Rapport du Commandant*
4. *Nominations statutaires (Comité)*
5. *Nominations statutaires (contrôleur des comptes)*
6. *Nomination cdt pour saison 2004*
7. *Lecture des comptes*
8. *Approbaton des comptes*
9. *Divers*

Le commandant fait passer une liste de présence et constate que 24 membres sont présents, se sont excusés :

Zufferey Guy Robert  
Solioz Jean  
Rouiller Ralph  
Veuthey Eric

### *Lecture du PV de l'AG 2002*

Le secrétaire Alain lit le PV de l'assemblée générale de 2002. Ce dernier ne fait l'objet d'aucun commentaire et est accepté par acclamation.

### *Rapport du Commandant*

Dans son rapport, le commandant se plaît à constater que la milice commence continue à être reconnue pour son sérieux auprès des citoyens de Grône. Il pense qu'avec l'effectif actuel, on a pratiquement fait le plein. On pourrait, à la rigueur, accepter encore 3 membres actifs, adultes.

En effet avec 28 adultes et 5 enfants, le cortège à fier allure !

Cette année, le comité a accepté provisoirement 3 nouveaux membres répondant à l'exigence des statuts : à savoir :

- M. Zufferey Guy Robert ( comme responsable logistique )
- M. Greco Joseph, défilant
- M. Jacquemet Pierre Alain, défilant

Le cdt suggère de bien vouloir les accepter, par acclamation, comme membres à part entière de notre milice. Ils ont déjà défilé cette année et ont donc ajouter leur solde à la notre !

Le cdt se plaît à relever le succès qu'ont eu les casquettes envers la population. Il ne reste plus qu'un ou deux exemplaires des casquettes membres « passifs » tout le reste a été vendu ! Pour le 5<sup>ème</sup> anniversaire de la milice, il faudrait peut-être réfléchir sur un autre objet marquant ( ? )

L'action membre passif ayant débuté cette année, le cdt constate que nous sommes actuellement à 10 membres passifs qui rapportent annuellement la somme de fr. 240.--. Possibilité de faire beaucoup mieux. ( minimum un membre passif par membre actif rapporteraient la somme de fr. 700.—environ par année ))

Seul petit bémol, à ce concert de louanges, Le cdt constate qu'il y a un léger laisser-aller dans la discipline lors de notre journée. Il cite quelques exemples :

- Il entend siffler dans les rangs lors de la procession !

- Une tenue au repos déplorable et nonchalante !

C'est exactement en agissant de cette manière qu'on se met la corde au cou !! Il exige un revirement spectaculaire ! On a que 4 ans d'existence !

Le Commandant tient à remercier chaleureusement les personnes suivantes :

- Les autorités communales pour leur soutien inconditionnel
- Les Tambourins pour les heures de répétition effectuée et pour leur superbe prestation
- M. Le Rvd curé Remo Rossier pour son soutien à la milice. Un cadre souvenir lui a été offert le jour de la Fête Dieu..
- Steve et Greg pour la parfaite organisation de cette journée.
- Un merci particulier pour l'entourage et les témoignages d'affection qu'il a reçu à l'occasion du décès de sa femme
- Tous les membres de la milice pour leur engagement, l'amitié et la confiance qu'ils lui témoignent.

### *Nominations statutaires (Comité)*

**Selon l'article 2 des statuts, le comité se renouvelle chaque 4 ans.**

Le Comité actuel se compose comme suit :

- Président                      Jacot Descombes Christian
- Secrétaire                      Ballestraz Alain
- Caissier                         Solioz Jacky

Le comité actuel, remet son mandat à disposition, N'ayant aucune autre proposition le comité actuel est reconduit pour 4 ans par acclamation.

### *Nominations statutaires ( contrôleurs de comptes )*

**Selon l'article 10 des statuts, les contrôleurs de compte sont à renouveler chaque 4 ans.**

Les contrôleurs en poste actuellement sont les suivants :

- Coppey Léo
- Théoduloz Nicolas

N'ayant pas de démission, ils sont reconduit pour une période de 4 ans.

### *Lecture des comptes*

Le commandant remplaçant procède à la lecture et aux commentaires des comptes. Ces derniers laissent apparaître un bénéfice de l'exercice se montant à **fr. 1'698,35**

### *Approbaton des comptes*

Les comptes contrôlés par Léo et Nicolas sont acceptés par l'assemblée.

### *Divers*

- *Nicolas Théodoloz propose que chaque 4 ans il n'y ait pas de démission en bloc du comité, seulement des nominations statutaires.*
- *Les contrôleurs seront convoqués 1 semaine avant l'assemblée chez le cdt pour contrôler les comptes*
- *Proposition de faire un tournus interne pour les contrôleurs de compte, accepté*
- *Régis Neurohr demande des compléments d'explication sur les comptes de la journée Paint Ball. Il lui les explications nécessaires.*
- *Il est soulevé le fait qu'il faut **rester raisonnable** sur le prix de la journée et du souper !*
- *Les membres peuvent apporter eux-mêmes le vin pour le souper ( économie !! )*
- *Nicolas Théodoloz demande qu'il n'y ait pas d'engrenage dans l'organisation des soupers futurs. Le principal est le fait de se retrouver pour passer un bon moment.*

- *Samuel Mayor et Fournier Mathias organiseront la sortie 2004 ( en principe sur 2 jours ) avec participation au parc de l'aventure à Vercorin et soirée en cabane. Les membres passifs sont invités le dimanche à midi pour la raclette. Le programme est accepté par acclamation.*
- *Proposition de Pierre Alain Jacquemet que la milice participe, soit par sa présence, soit en aidant concrètement une manifestation de bienfaisance. Le comité étudiera l'éventuelle suite à donner.*
- *Proposition de Grégory Ballestraz d'organiser un tour en hélicoptère en 2004. Le Comité en discutera et décidera selon l'état des finances.*
- *Le commandant déplore le premier blessé d'une sortie. Alain Ballestraz s'est pété la maléole au Paint Ball et a du être hospitalisé. Bon rétablissement !*

La parole n'étant plus demandée, le commandant clôt la séance et on passe aux réjouissances.

*Le cdt*

*Lt col Christian Jacot*

*Le cdt rempl*

*sgt Jacky Solioz*